

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** WALLOXEN LM 120/90
- **Code du produit:** 521160
- **Numéro d'enregistrement** Le produit est un polymère donc il est exempté du règlement de REACH.
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Émulsifiant
- **Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Wall Chemie GmbH
Am Selder 25
D-47906 KEMPEN
DEUTSCHLAND
Tel.: +49 2152 8999 0
Fax: +49 2152 516751
E-Mail: sicherheit@wall-chemie.com
- **Service chargé des renseignements:** Département de la sécurité du produit
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Während der normalen Öffnungszeiten: +49 2152 8999 0
Giftinformationszentrum Nord 24h-Auskunft: +49 551 19240

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
polyglycoléthers d'alcool gras
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 1)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: solution aqueuse

Composants dangereux:

CAS: 68439-50-9	polyglycoléthers d'alcool gras	50-100%
Polymer	Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	

Indications complémentaires:

Le produit est un polymère donc il est exempté du règlement de REACH.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Recourir à un traitement médical.

Rincer la bouche.

Ne pas provoquer de vomissement.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
danger d'aspiration

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Produits organiques de combustion

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 2)

- Oxyde de carbone (COx)
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Porter des vêtements de protection personnels.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Éviter la formation d'aérosols.
Porter des vêtements de protection personnels.
Ne pas manger, boire ou fumer sur l'aire de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** Liquide combustible
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 3)

- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Mesures de protection individuelle doivent être choisies en fonction de la durée de l'exposition, de la concentration et de la quantité de la substance spécifique au lieu de travail. En ce qui concerne la résistance aux produits dangereux, veuillez contacter le fournisseur.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**
p.ex. Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Délai de rupture minimum (gant): 120 min (EN 374)
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques (EN 166).

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Clair
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:** 6,0 - 7,5
- **Changement d'état**
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- **Point d'éclair** > 200 °C (DIN 51376)
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 4)

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	ca. 1,05 g/cm ³ (70°C)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble Possibilité de formation de gel.
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Le produit est un émulsifiant.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.
- | | | |
|------|------|-------------------|
| Oral | LD50 | <2000 mg/kg (rat) |
|------|------|-------------------|
- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.
Pas d'effet d'irritation.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.
Provoque de graves lésions des yeux.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
 - **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
La classification (H302, H318) conformément à Recommandation CESIO 03/2017.
 - **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales** pas de données
 - **Cancérogénicité** pas de données
 - **Toxicité pour la reproduction** pas de données

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 5)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** pas de données
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** pas de données
- **Danger par aspiration** pas de données

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:

La classification conformément à Recommandation CESIO 03/2017.

Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.

Acute: >1 - ≤10 mg/l

chronic NOEC / ECx 0,14 mg/l (algue) (CESIO 10/2015)

· Persistance et dégradabilité

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Facilement biodégradable.

Taux de décomposition ≥60 % Temps 28 jours Methode OECD 301F

· Autres indications: Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

· Code déchet:

Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives. Elimination des déchets en accord avec les institutions compétentes.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2018

Numéro de version 3

Révision: 05.02.2018

Nom du produit: WALLOXEN LM 120/90

(suite de la page 6)

- | | |
|---|-----------------|
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** département de la sécurité du produit
- **Contact:** Dr. Astrid Kawka, Dr. Dieter Kawka
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**